

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 366 sensitive top wipes Désinfection des surfaces délicates

Révision : 02.01.2018

Version (Révision) :

1.0.1 (1.0.0)

Date d'édition : 02.01.2018

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

FD 366 sensitive top wipes Désinfection des surfaces délicates

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

FD 366 sensitive top wipes conviennent à la désinfection rapide et au nettoyage de surfaces des dispositifs médicaux.

##### Catégories de produits [PC]

PC0 - Autres

Désinfectants

##### Usages déconseillés

Néant, à l'utilisation appropriée.

##### Remarque

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

orochemie GmbH + Co. KG

Rue : Max-Planck-Straße 27

Code postal/Lieu : 70806 Kornwestheim

Téléphone : +49 7154 1308-0

Telefax : +49 7154 1308-40

Contact pour informations : DÜRR DENTAL SE, Höpfigheimer Str. 17, 74321 Bietigheim-Bissingen, Germany

Tel: +49 7142 705-0, Fax: +49 7142 705-500, info@duerrdental.com

DÜRR DENTAL BENELUX B.V.B.A., Molenheidebaan 97, 3191 Hever, Belgium

Tel: +32 15 61 62 71, Fax.: + 32 15 61 09 57, info@durr.be

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

INT: +49 6132 84463 (24 h/7 d)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2 ; H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2 ; Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Procédure de classification

La classification a été effectuée selon les méthodes d'évaluation de la directive (CE) n° 1272/2008 [CLP] ainsi que nos propres examens.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

##### Pictogrammes des risques



Point d'exclamation (GHS07)

Mention d'avertissement

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 366 sensitive top wipes Désinfection des surfaces délicates  
**Révision :** 02.01.2018  
**Date d'édition :** 02.01.2018  
**Version (Révision) :** 1.0.1 (1.0.0)

Attention

### Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

## 2.3 Autres dangers

Aucune

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Description

FD 366 sensitive top wipes contient alcools, composés d'ammonium quaternaires et agents auxiliaires dans une solution aqueuse.

#### Composants dangereux

1-PROPANOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119486761-29 ; N°CE : 200-746-9; N°CAS : 71-23-8

Poids :  $\geq 15 - < 20$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Dam. 1 ; H318 STOT SE 3 ; H336

CHLORURE DE DODÉCYLDIMÉTHYLBENCYLAMMONIUM ; Numéro d'enregistrement REACH : - ; N°CE : 287-089-1; N°CAS : 85409-22-9

Poids :  $< 0,5$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Aquatic Acute 1 ; H400

#### Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

#### En cas d'inhalation

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

#### En cas de contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

#### Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

#### En cas d'ingestion

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 366 sensitive top wipes Désinfection des surfaces délicates

Révision : 02.01.2018

Version (Révision) :

1.0.1 (1.0.0)

Date d'édition : 02.01.2018

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) Poudre d'extinction Eau en aérosol Brouillard d'eau Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) n'est connu(e).

##### Produits de combustion dangereux

Aucun(e) n'est connu(e).

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Adapter l'équipement de protection en fonction de l'environnement de l'incendie.

##### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Adapter l'équipement de protection en fonction de l'environnement de l'incendie.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

##### Personnel non formé pour les cas d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

##### Équipes d'intervention

###### Protection individuelle

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Pour le nettoyage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

##### Autres informations

Jeter la serpillière usagée dans les ordures ménagères - ne pas la jeter dans les toilettes.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

##### Mesures de protection

###### Mesures de lutte contre l'incendie

Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans des endroits bien aérés. Ne pas stocker à des températures inférieures à 5 °C.

##### Conseils pour le stockage en commun

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 366 sensitive top wipes Désinfection des surfaces délicates

Révision : 02.01.2018

Version (Révision) :

1.0.1 (1.0.0)

Date d'édition : 02.01.2018

Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8

Type de valeur limite (pays d'origine): TLV/TWA ( B )

Valeur seuil : 100 ppm / 250 mg/m<sup>3</sup>

#### Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

##### DNEL/DMEL

Type de valeur limite : DNEL Consommateur (systémique) ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : Court terme (aigu)

Valeur seuil : 1036 mg/m<sup>3</sup>

Type de valeur limite : DNEL Consommateur (systémique) ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )

Voie d'exposition : Dermique

Fréquence d'exposition : Long terme (répété)

Valeur seuil : 81 mg/kg

Type de valeur limite : DNEL Consommateur (systémique) ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : Long terme (répété)

Valeur seuil : 80 mg/m<sup>3</sup>

Type de valeur limite : DNEL Consommateur (systémique) ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )

Voie d'exposition : Par voie orale

Fréquence d'exposition : Long terme (répété)

Valeur seuil : 61 mg/kg

Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique) ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : Court terme (aigu)

Valeur seuil : 1723 mg/m<sup>3</sup>

Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique) ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )

Voie d'exposition : Dermique

Fréquence d'exposition : Long terme (répété)

Valeur seuil : 136 mg/kg

Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique) ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : Long terme (répété)

Valeur seuil : 268 mg/m<sup>3</sup>

##### PNEC

Type de valeur limite : PNEC eaux, eau douce ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )

Valeur seuil : 10 mg/l

Type de valeur limite : PNEC eaux, eau de mer ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )

Valeur seuil : 1 mg/l

Type de valeur limite : PNEC (Industriel) ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )

Voie d'exposition : Terre

Valeur seuil : 2,2 mg/kg

Type de valeur limite : PNEC sédiment, eau douce ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )

Valeur seuil : 22,8 mg/kg

Type de valeur limite : PNEC sédiment, eau de mer ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )

Valeur seuil : 2,28 mg/kg

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 366 sensitive top wipes Désinfection des surfaces délicates  
**Révision :** 02.01.2018  
**Date d'édition :** 02.01.2018  
**Version (Révision) :** 1.0.1 (1.0.0)

Type de valeur limite : PNEC station d'épuration (STP) ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Voie d'exposition : Eau (Y compris la station d'épuration)  
Valeur seuil : 96 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

Lunettes avec protections sur les côtés

##### Protection de la peau

###### Protection des mains

Contact de courte durée (niveau 2: < 30 min) : gants de protection à usage unique de la catégorie III selon EN 374, par ex. matière : nitrile, épaisseur 0,1 mm.

Contact de longue durée (niveau 6: < 480 min) : gants de protection de la catégorie III selon EN 374, par ex. matière : nitrile, épaisseur 0,7 mm.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

###### Protection corporelle

Protection corporelle: non indispensable.

##### Protection respiratoire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver les vêtements de travail à part. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

##### Mesures techniques pour éviter l'exposition

Assurer une aération suffisante.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect :** lingettes

**Couleur :** blanc

**Odeur :** Alcool

#### Données de sécurité

<b>Température de fusion/plage de fusion :</b>	( 1013 hPa )	non applicable	
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	( 1013 hPa )	non applicable	
<b>Température de décomposition :</b>	( 1013 hPa )	non applicable	
<b>Point éclair :</b>		non applicable	
<b>Température d'ignition :</b>		non applicable	
<b>Limite inférieure d'explosivité :</b>		non applicable	
<b>Limite supérieure d'explosivité :</b>		non applicable	
<b>Densité :</b>	( 20 °C )	aucune/aucun	
<b>Test de séparation des solvants :</b>	( 20 °C )	non applicable	
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	( 20 °C )	négligeable	
<b>pH :</b>		non utilisable	
<b>log P O/W :</b>		non applicable	
<b>Temps d'écoulement :</b>	( 20 °C )	non applicable	DIN gobelet 4 mm
<b>Seuil olfactif :</b>		non déterminé	
<b>Teneur en COV maximale (CE) :</b>		17 Pds %	
<b>Solides inflammables :</b>	Ne remplit pas les critères de classification pour catégorie de danger « matière solide inflammable ».		
<b>Liquides comburants :</b>	Non applicable.		
<b>Propriétés explosives :</b>	Non applicable.		

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 366 sensitive top wipes Désinfection des surfaces délicates

Révision : 02.01.2018

Version (Révision) :

1.0.1 (1.0.0)

Date d'édition : 02.01.2018

### Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux :

N'a pas d'effet corrosif sur les métaux.

## 9.2 Autres informations

Aucune

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Néant, à l'utilisation appropriée.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Néant, à l'utilisation appropriée.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) n'est connu(e).

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Concentré:

#### Effets aigus

##### Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Méthode :	OCDE 423
Paramètre :	ATEmix calculé
Voie d'exposition :	Par voie orale
Dose efficace :	négligeable
Paramètre :	ETA ( CHLORURE DE DODÉCYLDIMÉTHYLBENCYLEAMMONIUM ; N°CAS : 85409-22-9 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Dose efficace :	500 mg/kg

##### Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Dans des conditions d'utilisation normales, pas de risque en cas d'inhalation.

##### Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Méthode :	OCDE 402
Paramètre :	ATEmix calculé
Voie d'exposition :	Dermique
Dose efficace :	négligeable

##### Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre :	ATEmix calculé
Voie d'exposition :	Par inhalation (vapeur)
Dose efficace :	négligeable

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 366 sensitive top wipes Désinfection des surfaces délicates  
**Révision :** 02.01.2018  
**Date d'édition :** 02.01.2018  
**Version (Révision) :** 1.0.1 (1.0.0)

Paramètre : CL50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 33,8 mg/l  
Temps d'exposition : 4 h  
Méthode : OCDE 403

### Effet irritant et caustique

Provoque une sévère irritation des yeux. OECD 437.

### Sensibilisation

Pas de données disponibles.

### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Aucune information disponible.

## 11.5 Informations complémentaires

La classification a été effectuée selon les méthodes d'évaluation de la directive (CE) n° 1272/2008 [CLP] ainsi que nos propres examens.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

#### Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : CL50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Espèce : Tête de boule  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson  
Dose efficace : 4480 mg/l  
Temps d'exposition : 96 h  
Paramètre : CL50 ( CHLORURE DE DODÉCYLDIMÉTHYLBENCYLAMMONIUM ; N°CAS : 85409-22-9 )  
Espèce : Tête de boule  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson  
Dose efficace : 0,28 mg/l  
Temps d'exposition : 96 h

#### Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Paramètre : NOEC ( CHLORURE DE DODÉCYLDIMÉTHYLBENCYLAMMONIUM ; N°CAS : 85409-22-9 )  
Espèce : Tête de boule  
Paramètres d'évaluation : Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons  
Dose efficace : 0,032 mg/l  
Temps d'exposition : 816 h

#### Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : EC50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia  
Dose efficace : 3644 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h  
Paramètre : EC50 ( CHLORURE DE DODÉCYLDIMÉTHYLBENCYLAMMONIUM ; N°CAS : 85409-22-9 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia  
Dose efficace : 0,016 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h

#### Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : NOEC ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 366 sensitive top wipes Désinfection des surfaces délicates

**Révision :** 02.01.2018

**Version (Révision) :**

1.0.1 (1.0.0)

**Date d'édition :** 02.01.2018

Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	> 100 mg/l
Temps d'exposition :	504 h
Méthode :	OCDE 211
Paramètre :	NOEC ( CHLORURE DE DODÉCYLDIMÉTHYLBENCYLAMMONIUM ; N°CAS : 85409-22-9 )
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	0,0042 mg/l
Temps d'exposition :	504 h

### Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre :	EC50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )
Espèce :	Scenedesmus subspicatus
Paramètres d'évaluation :	Inhibition de la courbe de croissance
Dose efficace :	3100 mg/l
Temps d'exposition :	168 h
Paramètre :	ErC50 ( CHLORURE DE DODÉCYLDIMÉTHYLBENCYLAMMONIUM ; N°CAS : 85409-22-9 )
Espèce :	Pseudokirchneriella subcapitata
Dose efficace :	0,049 mg/l
Temps d'exposition :	72 h

### Chronique (à long terme) toxicité pour les algues

Paramètre :	NOEC ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )
Espèce :	Algues
Paramètres d'évaluation :	Chronique (à long terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	1150 mg/l
Temps d'exposition :	48 h

### Toxicité bactérielle

Paramètre :	EC50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )
Espèce :	Pseudomonas putida
Paramètres d'évaluation :	Toxicité bactérielle
Dose efficace :	2700 mg/l
Temps d'exposition :	16 h
Paramètre :	EC50 ( CHLORURE DE DODÉCYLDIMÉTHYLBENCYLAMMONIUM ; N°CAS : 85409-22-9 )
Paramètres d'évaluation :	Toxicité bactérielle
Dose efficace :	7,75
Temps d'exposition :	3 h
Méthode :	OCDE 209

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Décomposition abiotique

Pas de données disponibles.

### Biodégradation

Concentré: Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Distribution connue ou prévue sur les compartiments environnementaux

Lingettes: Aucune donnée disponible

### Adsorption/Désorption

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

## 12.6 Autres effets néfastes



# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 366 sensitive top wipes Désinfection des surfaces délicates

**Révision :** 02.01.2018

**Version (Révision) :**

1.0.1 (1.0.0)

**Date d'édition :** 02.01.2018

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres informations écotoxicologiques

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/de l'emballage

##### Solutions pour traitement des déchets

##### Élimination appropriée / Produit

Éliminer en observant les réglementations administratives. Jeter la serpillière usagée dans les ordures ménagères - ne pas la jeter dans les toilettes. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

##### Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce mélange n'a pas fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

02. Éléments d'étiquetage · 03. Composants dangereux

### 16.2 Abréviations et acronymes

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

CAS = Chemical Abstracts Service

CE = Commission Européenne

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 366 sensitive top wipes Désinfection des surfaces délicates  
**Révision :** 02.01.2018  
**Date d'édition :** 02.01.2018  
**Version (Révision) :** 1.0.1 (1.0.0)

CED = Catalogue Européen des déchets  
CEN = Comité européen de normalisation  
CL50 = Concentration létale médiane  
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges  
CMR = Cancérogène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction  
CO<sub>2</sub> = Dioxyde de carbone  
COV = Composés organiques volatils  
CPSE = Concentration prédite sans effet (PNEC)  
DL50 = Dose létale médiane  
DMEL = Dose dérivée avec effet minimum  
DNEL = Dose dérivée sans effet  
EC50 = Concentration efficace médiane ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë  
IATA = Association internationale du transport aérien  
ICAO-TI = L'Organisation de l'aviation civile internationale - instruction technique  
IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses LogKoe/Log Pow = Coefficient de partage octanol/eau  
MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)  
Mention EUH = Mention de danger spécifique CLP  
Mention H = Mention de danger SGH  
NE = Norme Européenne  
NOEC/NOEL = Concentration/Dose sans effet observable  
OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
ONU = Nations Unies  
PBT = Persistants, Bioaccumulables et Toxiques  
PNEC = Concentration sans effet prévue (CPSE)  
REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]  
RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses  
SGH/GHS = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
STOT-RE/TSOC-ER = Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée  
STOT-SE/TSOC-EU = Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique  
SVHC = Substances extrêmement préoccupantes  
TLV/STEL = La valeur limite de courte durée (VLCT)  
TLV/TWA = Valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP)  
UE = Union Européenne  
vPvB/tPtB = Très persistant et très bioaccumulable

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les

## **Fiche de données de sécurité**

### **conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**

**Nom commercial du produit :** FD 366 sensitive top wipes Désinfection des surfaces délicates

**Révision :** 02.01.2018

**Version (Révision) :**

1.0.1 (1.0.0)

**Date d'édition :** 02.01.2018

---

indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---